Les aspects juridiques de la transmission d'une ferme

(régimes matrimoniaux, succession, foncier, fiscalité)

PUBLIC CIBLE

toute personne, salariée ou paysan_ne bénévole, accompagnant des cédants ou impliquée dans la transmission des fermes.

OBJECTIFS

➢ Identifier les possibilités offertes par les outils de régulation de l'accès au foncier (SAFER, contrôle des structures), ➢ Identifier les options juridiques existantes en fonction de la situation initiale de l'exploitation et du projet de transmission

PRÉ-REQUIS

aucun

CONTENU

Déroulé de la formation :
9h – 9h30 : Accueil-Introduction
Les enjeux patrimoniaux de la transmission / Tour de table des attentes des stagiaires.

9h30-11h: L'utilisation des outils de régulation du foncier pour favoriser l'installation : Rôles possibles du contrôle des structures et de la Safer pour favoriser une installation et éviter un démembrement d'exploitation.

11h-13h : Identifier les réglementations et options possibles, en fonction des différentes situations de transmission du foncier agricole (1re partie).

13h-14h : repas fourni sur place

14h-17h00 : Identifier les réglementations et options possibles (2ème partie) :
• Transmission du foncier en propriété, en location ou en commodat
• Points de vigilance en cas de conclusion d'un bail à ferme ou de vente de terres ou de bâtiments
• La société d'exploitation comme outil de transmission de l'exploitation : Notions sur les différentes formes de sociétés (GAEC, EARL, SCEA), points de repères sur la transmission par un associé, intérêts de créer une société en vue de la transmission
• Anticiper et optimiser la transmission du patrimoine : Conséquences du régime matrimonial, points de repères sur les donations et les successions, intérêt des sociétés foncières (GFA, SCI)

17h00-17h30 : Bilan de fin de formation

Méthodes pédagogiques :
Alternance d'exposés, d'échanges sur les situations concrètes apportées par les stagiaires et servant à introduire des apports théoriques, de réponses aux questions.

--

Contenu détaillé :
Les outils de régulation de l'accès au foncier : la Safer et le contrôle des structures

Les différentes possibilités de transmission du foncier agricole, en fonction de la situation initiale de l'exploitation et du projet de transmission :
• Transmission du foncier en propriété
• Transmission du foncier en location
• Transmission du foncier en commodat
• Points de vigilance en cas de conclusion d'un bail à ferme
• Points de vigilance en cas de vente de terres ou de bâtiments

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
FADEAR

DURÉE : 1 jour(s)

TARIFS

Non agricole	**210 €**

Coût de la formation pour salarié-e-s : 210 €/salarié_e/ journée (30 €/heure-stagiaire) à régler à l'ordre de la Fadear. Rappel : possibilité de prise en charge par OCAPIAT (gratuité possible via inscription sur l'offre régionale 2020 (8 jours avant le dé

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Julien Melou
jmelou@fadear.org
Fadear
104 rue Robespierre
93170 Bagnolet
01 43 63 41 50

NOTE : Le repas du midi est organisé par laFADEAR et sont coût est compris dans lecoût de la formation ainsi que le petit déjeuner.

La société d'exploitation comme outil de transmission de l'exploitation, notions sur les différentes formes de sociétés (GAEC, EARL, SCEA) :
• Points de repères sur la transmission par un associé
• Intérêts de créer une société en vue de la transmission

Anticiper et optimiser la transmission du patrimoine :
• Conséquences du régime matrimonial
• Points de repères sur les donations et les successions
• Intérêt des sociétés foncières (GFA, SCI)

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
23/09/2020	locaux de la Confédération paysanne 104 rue Robespierre 93170 Seine-Saint-Denis	Intervenante extérieure : Delphine Gavend, juriste et formatrice (Confédération Paysanne nationale) + Animation/Facilitation : julien Melou, animateur formation FADEAR

FINANCEURS

CAPIAT

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)